



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concurrence

Question écrite n° 50932

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat sur la situation des commerçants non sédentaires. La grande majorité d'entre-eux exerce leur activité dans un cadre légal. Mais ils constatent qu'il peut arriver qu'une minorité soit amenée à continuer d'exercer sans être en possession du carnet de circulation par exemple, et qui pourtant est obligatoire. De ce fait, les lois qui régissent ce secteur d'activité ne sont pas appliquées par tous, il en résulte une inégalité entre les différents acteurs de cette profession. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de mettre fin à ces pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50932

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2011